



PHOTO: SYLVAIN MAYER

Le Saint-Maurice fait partie des attractions du projet de la route des rivières.

La deuxième voie thématique fait du chemin

La route des rivières succède à la route des grands espaces

Martin Lafrenière

martin.lafreniere@lenouvelliste.qc.ca

Louiseville — Le projet d'implantation d'une deuxième route thématique sur le territoire de la Mauricie commence à prendre de l'ampleur.

La route des rivières succède à l'appellation de la route des grands espaces. Les rivières Maskinongé, du Loup et Saint-Maurice sont à l'honneur dans le tracé officiel qui démarre à Maskinongé. Si le projet voit le jour, les visiteurs quitteront l'autoroute 40 à la sortie 160 et longeront la rivière Maskinongé. Ils prendront ensuite la direction de Sainte-Ursule et gagneront

Saint-Paulin par Sainte-Angèle-de-Prémont. Charette, Saint-Élie et Saint-Étienne-des-Grès seront les autres municipalités de la MRC de Maskinongé comprises dans le projet.

Les visiteurs auront ensuite l'occasion de traverser la rivière Saint-Maurice en prenant le lien du barrage La Gabelle. Par Notre-Dame-du-Mont-Carmel, ils arriveront à Shawinigan. Les différentes municipalités de la MRC de Mékinac dispersées le long de la rivière Saint-Maurice accueilleront ce trajet qui se terminera à La Tuque.

«On est en train d'aller voir les bailleurs de fonds au niveau municipal», explique Sylvie Fontaine,

directrice générale du CLD de Maskinongé, à propos de ce projet totalisant 477 000 \$.

«On a présenté notre produit en décembre devant des groupes témoins. Ça a été très concluant.»

Les CLD de Maskinongé, de Shawinigan, de Mékinac et du Haut-Saint-Maurice sont parte-

naires dans ce dossier lancé il y a plus d'un an. Ils ont commencé à visiter les représentants municipaux afin de faire connaître le projet, son tracé et ses sites touristiques.

«On a présenté notre produit en décembre devant des groupes témoins. Ça a été très concluant. On a parlé de nos points d'ancrage: les chutes de Sainte-Ursule, la Cité de l'énergie, des belvédères dans le secteur de Mékinac, le parc de Félix Leclerc à La Tuque. Ça les a intéressés», ajoute Mme Fontaine, en parlant de ces gens qui ont composé ces groupes de discussions et qui ont déjà visité la région ou qui ont démontré de l'intérêt envers la Mauricie.

On veut aussi incorporer le monde des contes et légendes dans cette route thématique. Le village de Saint-Élie et les contes de Fred Pellerin, le théâtre en rivière du Baluchon et le trou du diable à Shawinigan sont des exemples reliés à ce thème.

Les promoteurs devront obtenir l'autorisation du ministère des Transports.

La collaboration du MTQ sera aussi nécessaire afin d'installer les pancartes le long de l'autoroute 40 et le long du tracé de la route thématique.

Si tout va comme prévu, le projet sera lancé en 2009. Sa réalisation sera échelonnée sur une période de six ans. ■